

# Le parc de Bouychères UN POUMON VERT DANS LA VILLE

FOIX, ARIÈGE - 2015

## [ Maîtrise d'ouvrage ]

Mairie de Foix

## [ Maîtrise d'oeuvre ]

Alain QUIOT (TerreHistoire  
Architectes-Paysagistes)

## [ Type de travaux ]

Aménagement d'un parc public  
Création d'une passerelle piétonne

## [ Durée des études ]

2011 - 2012

## [ Durée du chantier ]

Juin 2013 - décembre 2013

## [ Surface ]

50 000 m<sup>2</sup>

## [ Coût TTC ]

Aménagement du parc : 570 000.00 euros  
Passerelle : 541 000.00 euros  
Divers : 153 000.00 euros

### Subventions :

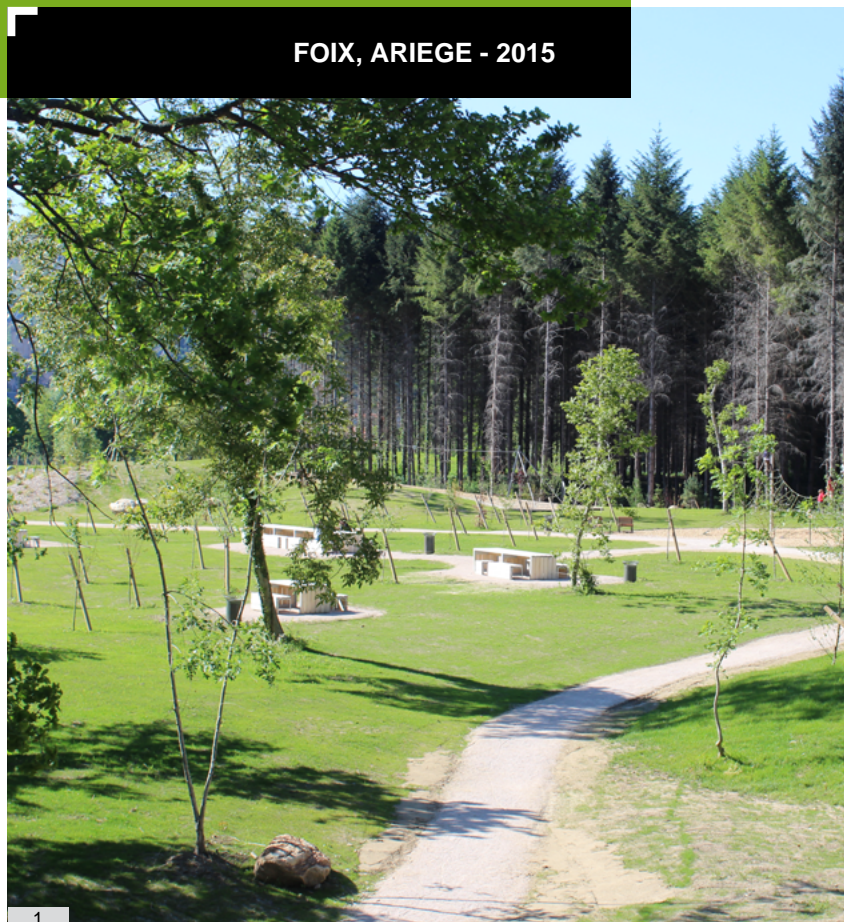
Europe : 1 000.00 euros  
État (DETR) : 315 000.00 euros  
Région Midi-Pyrénées : 75 000.00 euros  
Département de l'Ariège : 169 149.00 euros

## [ DÉMARCHE DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE ]

Le projet d'aménagement d'un parc était en réflexion depuis de nombreuses années. Une étude menée sur le territoire, le long de l'Ariège - intitulée "rando au fil de l'eau" - avait mis en avant l'intérêt du site même, la commune souhaitant revaloriser les berges de l'Ariège.

### » L'objectif

Concevoir un parc qui devienne pour les habitants de Foix un "poumon vert" dans une ville qui ne possédait pas d'espace vert public.



1. Le parc Bouychères, un lieu de calme et de repos en ville

### » Les enjeux : valoriser l'Ariège et donner la priorité au piéton

L'un des enjeux de la réalisation de ce parc urbain résidait dans la mise en valeur du patrimoine naturel, tout en permettant d'en assurer sa protection.

A partir d'un espace forestier, le paysagiste s'est donné pour mission de "sculpter" l'espace disponible pour y intégrer, de façon composée, une promenade accessible à tous, un parcours de santé, un espace de jeux ouvert et sécurisé, une succession d'aires de pique-nique, un théâtre de verdure, un boulodrome, des sanitaires....

Cet espace renforce l'attractivité du cœur de ville et offre un espace de loisirs et de détente aux familles.

## [ IMPLANTATION ET CONCEPTION ]

Ce lieu, avant d'être planté de sapins Douglas, était dédié à des cultures maraîchères. Les terrains, ainsi qu'un monastère, appartenaient à une association diocésaine de Pamiers.

L'ancienne propriété bâtie a été achetée par une société privée et réhabilitée en 17 appartements.

La commune de Foix a pu acquérir les terres du domaine en 2012 et mener une réflexion sur l'aménagement de ce site.

Cet espace, classé en zone rouge inondable, ne pouvait donc avoir qu'une vocation d'espace vert.

Il se situe en continuité des équipements sportifs de l'Ayroule et du stade d'eau vive du Rebech.

### » Démarche de la maîtrise d'oeuvre

Une adaptation au terrain :

- Le tiers amont des boisements existants a été conservée - formant dès lors un sous bois attractif - ainsi que les morains charriés par la rivière depuis les glaciations et apparus lors des terrassements.
- Après sélection rigoureuse du tracé de la lisière boisée et une fois abattus, les troncs ont été transférés par câble au dessus de la rivière, pour être ensuite chargés sur des grumiers. En effet, ces derniers ne pouvaient pas accéder au site.
- Les 5 hectares de terrain ont été modelés exclusivement en déblais/remblais, avec des buttes engazonnées qui permettent d'avoir une promenade de plus d'un kilomètre – en une succession de boucles ondulantes – totalement accessibles aux personnes à mobilité réduite, aux poussettes et autres cycles d'enfants.

### » Broyage, dessouchage et terrassement

- Le broyage des branches, le déracinement des souches et le terrassement du sol ont permis de rendre le terrain le plus adapté possible à l'aménagement futur du parc et d'en favoriser l'accessibilité à tous. Le sol a été nettoyé en broyant les branches transformées en copeaux, étalés dans le sous bois. Quant aux souches de conifères, elles ont été enterrées dans des fosses creusées dans le terrain, avant d'être repris sous forme de modelés paysagers.
- Les terrassements réalisés sur l'ensemble du site ont permis de "dessiner" avec souplesse les cheminements piétons et de définir les espaces engazonnés.

1. Plan du site (source TerreHistoire)
2. Les aménagements de buttes engazonnées
3. La promenade le long de la rivière
4. Le sous bois aménagé en parcours de santé



### » La passerelle

L'accès privilégié au parc étant prévu de l'autre côté de la rivière - depuis le boulevard François Mitterrand - c'est au point le plus étroit de la rivière que la passerelle destinée aux piétons a été implantée.

Des micro-pieux, atteignant 18 mètres de profondeur, ont été nécessaires pour asseoir la culée d'ouvrage et la pile supportant le tablier de la passerelle.

La passerelle a été préfabriquée à Colomiers, en atelier, puis transportée par convoi exceptionnel en porte-char et enfin montée sur site à l'aide d'une grue de très grand gabarit (800 tonnes), pour contrebalancer la portée au dessus de l'Ariège. Elle mesure 2,50 m de large, facilitant un croisement sans gêne du public et 66 m environ de longueur (alors qu'à cet endroit l'Ariège ne mesure que 36 mètres), de manière à prendre en compte en douceur, avec une pente toujours inférieure à 4%, un indispensable passage hydraulique (en cas de crues exceptionnelles).



1. et 2. La passerelle  
3. Les sanitaires  
4. Plantations



2

## [ APPROCHE DÉVELOPPEMENT DURABLE ]

### » Volet environnemental

Cet aménagement met en valeur le patrimoine naturel et assure sa protection :

- Chaque équipement est intégré. Seuls les sanitaires et la passerelle sont des éléments construits sur le site.
- Une partie du parc, en bordure de l'Ariège, est maintenue à l'état naturel, favorisant ainsi le repeuplement spontané par la micro-faune.

Seuls les piétons et les vélos peuvent accéder au parc de Bouychères, principalement par la passerelle côté boulevard François Mitterrand et accessoirement par le chemin de la croix (côté route d'Espagne)

La palette végétale choisie, tant pour les arbres que les arbustes, vise à assurer une parfaite intégration paysagère dans le site, à travers la sobriété des compositions notamment : plantes hydrophiles en berge (avec une dominante de Saules de toutes variétés), massifs d'agrément mélangeant essences ornementales et espèces endémiques et fond boisé.

Tous les arbres feuillus préexistant sur le site - au milieu de la forêt initiale - ont été rigoureusement préservés, s'agissant principalement de Noyers.

Ainsi, une bonne échelle de hauteur a été conservée sur le site, dans l'attente d'une croissance des nouveaux arbres plantés.



3

### A NOTER

*La commune de Foix s'inscrit dans une démarche d'entretien "au naturel" zéro-phyto. Aucun pesticide n'est utilisé et les méthodes traditionnelles d'entretien sont mises en place, à savoir : binage, fauchage, paillage et désherbage manuel. Cela permet une croissance libre des prairies fleuries et du sous bois (fauchés une fois à l'automne) ainsi qu'un entretien limité du sentier en bordure d'Ariège.*



4

### » Volet social

«Créer de la vie et du lien social. Ici tout le monde pourra y trouver son compte sans barrière d'âge ou de barrières physiques entre activités» (A. Quiot)

L'objectif d'un parc pour tous est atteint : promenade, parcours de santé, jeux pour enfants, transats et mobiliers divers, boudodrome, espace vert et aires de pique-nique accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Il s'agit bien, dans ce parc urbain, de proposer aux différents publics et aux fuxéens un espace de pleine nature accessible à tous.

En amont du projet, afin d'en définir le contour, les élus se sont engagés dans une démarche participative, en sollicitant les associations de jeunes et de moins jeunes pour écouter leurs attentes sur l'élaboration de ce projet. Tout le monde était d'accord pour se retrouver dans un espace de loisir trans-générationnel, un lieu de rencontres et de convivialité.



4

1. Aire de pique nique adaptée aux PMR
2. Aire de jeux d'enfants
3. Le parc comme lieu de convivialité
4. Les transats



1



2



3

### A NOTER

*Un planning de travaux très serré :*

- juin 2013 : abattage des arbres et création des micro-pieux pour l'ancrage de la passerelle
- août 2013 : terrassements suivis de l'installation des jeux et mobiliers.
- septembre 2013 : assemblage et pose de la passerelle
- mi-septembre à fin octobre 2013 : plantations et engazonnement
- décembre 2013 : inauguration

### EN SAVOIR +

### LIENS UTILES

» [Terre-Histoire- architectes-paysagistes](#)